



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quinzième session

Réunion à distance, 16 mars, 18 mars et 1^{er} avril 2021

**Informations actualisées sur la coopération technique entre les
organisations régionales de protection des végétaux – Trente et unième
Consultation technique des organisations régionales de la protection des
végétaux – Rapport succinct**

Point 16.1 de l'ordre du jour

**Document établi par le Secrétariat de la Convention internationale
pour la protection des végétaux (CIPV) et le Conseil phytosanitaire
interafricain (CPI)**

1. La trente et unième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux (Consultation technique) a été organisée du 21 au 25 octobre 2019 à Abuja (Nigéria), à l'aimable invitation de l'organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) du Nigéria (Nigeria Agricultural Quarantine Service [NAQS]) et du Conseil phytosanitaire interafricain (CPI). Sept organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) sur dix étaient présentes: l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments, la Communauté andine, le CPI, l'Organisation de protection des végétaux pour le Pacifique, l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes et l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient. La Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et le Comité de santé végétale du Cône Sud ont présenté leurs activités, à distance. Des représentants du bureau de la FAO au Nigéria, de CAB International (CABI) et de l'Organisation du Système CGIAR ont aussi assisté aux travaux, en tant qu'observateurs.

2. Le présent document reprend quelques faits marquants de la réunion. Le rapport complet est publié sur le Portail phytosanitaire international (PPI)¹.
3. Veuillez noter qu'un rapport sur la trente-deuxième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux sera publié ultérieurement, car celle-ci s'achèvera en février 2021.

I. Informations actualisées communiquées par les ORPV

4. Des représentants de chaque ORPV ont communiqué des informations actualisées sur les activités de leur organisation, notamment s'agissant des points suivants:
 - particularités de leur organisation;
 - résultats obtenus sur le plan technique et en matière de renforcement des capacités;
 - organismes nuisibles et enjeux d'apparition récente;
 - projets et activités de surveillance;
 - propositions de collaboration renforcée.
5. Les textes de toutes les interventions sont disponibles sur le PPI².

II. Rôle des ORPV dans le cadre des principales activités liées à l'Année internationale de la santé des végétaux

6. Le Secrétariat de la CIPV a fait des suggestions sur le rôle que les ORPV pourraient jouer dans le cadre des principales activités liées à l'Année internationale de la santé des végétaux (manifestations de lancement, réunion ministérielle de la quinzième session de la CMP [2020] et déclaration ministérielle). Les représentants de l'OEPP et de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes ont fait le point sur les activités qu'ils prévoyaient de mener (étiquettes de bagages, calendriers et badges, entre autres). Les participants à la Consultation technique ont décidé de faciliter la célébration de l'Année internationale de la santé des végétaux.

III. Informations actualisées sur les systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations d'organismes nuisibles (CIPV)

7. Le Secrétariat de la CIPV a fait le point sur le projet de plan d'action visant à renforcer les systèmes d'alerte et d'intervention en cas d'infestations d'organismes nuisibles. Le plan d'action a été examiné et les ORPV ont décidé de détailler les critères devant être pris en compte dans ces systèmes de la CIPV afin d'établir des priorités entre les organismes nuisibles d'apparition récente. Les ORPV ont aussi décidé qu'un thème relatif à l'élaboration d'un guide sur les plans d'urgence devrait être ajouté à la liste des thèmes relatifs à la mise en œuvre et au renforcement des capacités, au rang de priorité 1, et ont recommandé ce thème au Comité chargé de la mise en œuvre.

¹ Le rapport complet de la trente et unième Consultation technique des ORPV est disponible à l'adresse https://www.ippc.int/static/media/files/publication/en/2019/12/Report_31stTC-RPPO_2019_12_05_Uxw5lqr.pdf (en anglais).

² Exposés présentés dans le cadre de la trente et unième Consultation technique des ORPV: <https://www.ippc.int/en/core-activities/external-cooperation/partners/technical-consultation-among-rppos/2019-31st-tc-among-rppos/> (en anglais).

IV. Plateforme d'évaluation du risque phytosanitaire: couverture mondiale ou initiatives régionales?

8. Le représentant de l'OEPP a présenté une nouvelle plateforme d'évaluation du risque phytosanitaire mise à disposition par son organisation. Les évaluations du risque phytosanitaire de l'OEPP, de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et des pays de l'OEPP sont disponibles en accès libre sur cette plateforme. Les pays qui souhaitent publier une évaluation du risque phytosanitaire doivent s'inscrire au préalable. Les ORPV ont décidé de partager avec leurs pays membres les informations présentes sur la plateforme. Elles ont aussi décidé de consulter leurs pays membres et de faire part à l'OEPP des commentaires formulés lors des débats.

V. Facilitation de la mise en œuvre et renforcement des capacités

9. Les participants à la Consultation technique ont décidé de soutenir la candidature du représentant de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes à un nouveau mandat de trois ans (2020-2023) en tant que représentant des ORPV au sein du Comité chargé de la mise en œuvre.

VI. Informations actualisées sur les activités concernant le commerce électronique

10. Le Secrétariat de la CIPV a informé les participants à la Consultation technique des activités récentes sur le commerce électronique. Les ORPV ont accueilli favorablement l'idée de créer un réseau informel sur le commerce électronique. Elles ont décidé de désigner des experts régionaux du commerce électronique susceptibles de participer à un réseau informel d'experts sur ce sujet. Elles faciliteront en outre la collecte d'informations sur les initiatives concernant le commerce électronique en cours dans leur région.

11. Les ORPV ont examiné comment améliorer les obligations des pays en matière de communication, en particulier les moyens d'aider le Secrétariat de la CIPV à promouvoir l'établissement de rapports et la communication d'informations actualisées sur les points de contact des pays et sur les listes d'organismes nuisibles réglementés de leurs pays membres. Le représentant de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes a estimé que la communication insuffisante d'informations s'expliquait essentiellement par le manque de temps des points de contact. Afin d'améliorer les obligations des pays en matière de communication d'informations, les ORPV ont fait les suggestions suivantes: préciser les procédures relatives au changement d'un rédacteur et d'un point de contact; rédiger un article sur la procédure relative aux obligations des pays en matière de communication d'informations; créer des liens entre le système mondial et les systèmes régionaux de signalement d'organismes nuisibles du Secrétariat de la CIPV; assurer le suivi des ateliers sur les obligations des pays en matière de communication d'informations; et élaborer une formation en ligne sur ces obligations.

VII. Système de surveillance mondial: quel rôle pour les ORPV?

12. Le représentant de l'OEPP a fait un exposé³ sur le système de surveillance mondial. Le concept de base serait de créer des liens entre les systèmes de surveillance existants, les laboratoires de diagnostic et les services d'évaluation des risques et le représentant de l'OEPP a encouragé les ORPV à jouer un rôle dans cette initiative.

³ Le texte de l'exposé de l'OEPP sur le système de surveillance mondial est disponible à l'adresse <https://www.ippc.int/en/publications/87994/> (en anglais).

13. Les participants à la Consultation technique ont proposé:
- que les représentants de l'OEPP et de l'Organisation nord-américaine pour la protection des plantes, ainsi que le Secrétariat de la CIPV, entretiennent des contacts avec les chercheurs du réseau du système de surveillance mondial pour leur communiquer des informations sur la CIPV et les activités des ONPV et des ORPV;
 - que des représentants du réseau du système de surveillance mondial participent à la quinzième session de la CMP (2020) et présentent, en séance plénière, le concept de base susmentionné.

VIII. Date et lieu de la prochaine Consultation technique des ORPV

14. Les ORPV ont décidé d'organiser leur prochaine consultation technique à Rome, juste après la quinzième session de la CMP (2020), du 6 au 8 avril 2020, afin d'économiser des ressources financières, de gagner du temps et de garantir la présence de toutes les ORPV. Il s'agira d'une réunion de courte durée, qui permettra d'examiner des questions juridiques concernant le mandat et le règlement intérieur de la Consultation technique et qui offrira l'occasion d'établir davantage de contacts avec le personnel concerné de la FAO. Veuillez noter que, en raison de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19), cette réunion a été ajournée et remplacée par une série de consultations à distance, organisées de décembre 2020 à février 2021.

15. Les participants à la quinzième session de la CMP (2021) sont invités à:
- 1) *prendre note* du rapport de la trente et unième Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux.